

Compte-rendu de l'Assemblée Générale annuelle du 17 mars 2016

18h – 21 h – Salle de réunion du COSIM – Lyon (7^e)

Présents : 19 adhérents et 27 Pouvoirs – soit 46 votants (quorum = 43) et 4 sympathisants.

Pendant l'accueil, récit en images du Voyage Ecotour Solidaire des 5 « écotouristes » qui ont sillonné Haïti du 16 au 28 février 2016, dont 3 jours passés à Vallue.

Puis, la présidente ouvre l'assemblée, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et précise que le quorum est atteint. L'ordre du jour annoncé est suivi par l'Assemblée.

1) **Présentation du rapport moral par la présidente et du rapport d'activités de l'année 2015 par le secrétaire :** voir texte joint qui avait été envoyé préalablement aux adhérents, et dont 10 exemplaires imprimés ont été distribués. Rappel, en diaporamas, des principales manifestations de l'année, puis de l'état d'avancement de nos projets communs avec l'Association des Paysans de Vallue (APV) :

. **Le projet du démarrage de la « Laiterie de la Montagne », par Daniel Boisson :** le projet, financé à 20 % par le PRA-OSIM, est à ce jour réalisé à 70 % et le financement initial est épuisé. D'autres sources de financement seront sollicitées. La production de fromages est satisfaisante, mais le directeur de la laiterie n'ayant pas assez développé les ventes, il sera prochainement remplacé par un commercial. Les solutions aux deux problèmes déjà connus d'accès à une alimentation en eau suffisante et d'adaptation électrique des matériels ont été sérieusement perturbés en cours d'année par des événements imprévus : l'affectation par la DINEPA de la source visée à un autre projet ; la maladie puis le décès de l'ingénieur haïtien qui étudiait l'adaptation électrique des matériels, enfin la panne du groupe de froid à la fin de 2015. La chambre froide a été réparée, et les nouvelles solutions en cours de mise en œuvre pour l'eau et l'électricité consistent, d'une part à solliciter l'aide d'Electriciens Sans Frontières (ESF), et d'autre part la réparation par l'APV d'un impluvium existant. Ces aléas nous ont contraints à demander un délai supplémentaire pour la clôture du dossier PRA-OSIM.

. **Le parrainage des classes secondaires de l'ECGBV (Ecole Communautaire Gérard Baptiste de Vallue), par Michèle Breyse :** suite à la plaquette, diffusée par mail adressée aux adhérents et sympathisants, remise à nos familles et amis, nous avons reçu 14 dons par prélèvement et 25 dons par chèque, totalisant à ce jour 7192 €, sur les 9000 € nécessaires pour les 3 trimestres de l'année scolaire 2015-2016. Nous avons déjà envoyé à l'APV 6000 € qui ont été répartis entre les enseignants. Les familles contribuent aux frais de scolarité pour 30 % (sur 50 % espérés). Une des solutions pour tenter d'améliorer cette situation serait la nationalisation de l'ECGBV, demande déjà faite par l'APV au Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP). D'autre part, le directeur de l'école nous a remis 20 lettres écrites par des élèves du Secondaire, qui tous nous remercient pour notre soutien à leurs professeurs, mais ils nous adressent en plus des demandes pour leur école et pour eux-mêmes. La commission Ecole leur enverra une réponse collective. En 2016, l'appel aux dons doit continuer et nous ferons le point avec l'APV en juillet prochain.

Questions de la secrétaire adjointe : la formation générale donnée par cette école est-elle adaptée à la situation d'Haïti ? Ne faudrait-il pas suggérer à l'APV de s'orienter vers des formations plus concrètes ?

Réponse du vice-président : le principe qui guide nos actions de partenariat avec l'APV est basé sur le respect de leurs besoins tels qu'ils les expriment, tout en restant force de proposition dans certains cas.

. **Le point sur le PPI/ANATRAF (Petit Projet Innovant) financé par la Région, via le COSIM, pour une « contribution à la commercialisation des produits agricoles transformés » :** la 1^{ère} tranche de 1350 € nous a été

.../...

versée et a été remise à Yvon Faustin, président de l'ANATRAF (Association Nationale des Transformateurs de Fruits), qui doit nous envoyer les factures des matériels nécessaires pour l'équipement de deux boutiques de vente.

2) Présentation du rapport financier par le trésorier : comptes du 1/01/15 au 31/12/15 et budget prévisionnel 2016.

Bilan financier 2015 : Produits : **67 121,35 €** (47 524,94 € en 2014) - Dépenses : **44 961,84€** (44 919,21€ en 2014).

Excédents cumulés : 30 009,27 €, dus aux subventions et aux dons reçus en 2015 et qui seront utilisés en 2016.

Détail des « Contributions volontaires » 21 100 € : 3 missions à Vallue : 5 400€ - Bénévolat : 1400 h x SMIC horaire chargé : 15 700€. Ces contributions volontaires sont comptées en produits et en dépenses.

La trésorerie est de 30 000 € fin décembre 2015.

Budget prévisionnel 2016 : Produits : 68 200 € - Dépenses = 76 150 € (- 7950 € à prendre sur les excédents).

Les subventions 2016 sont estimées à 20 000 €, dont 4500 € déjà accordés pour le PPI (Projet avec l'ANATRAF).

Le rapport d'activités et le rapport financier sont votés à l'unanimité.

3) Rappel des perspectives pour 2016 :

• **En Haïti :** le suivi de la Laiterie, de l'ECGBV et du PPI/ANATRAF.

• **En France :** l'exposition-vente à La Verpillère en avril – la pièce de théâtre « Ubu roi » par la troupe « Lentill' et p'tit salé » (en octobre) - un concert des « Symbi Roots », huit danseuses haïtiennes (en novembre).

• Avec des établissements scolaires : des séances de sensibilisation à la SI, des repas « Bol de riz » offerts à notre association, des stages à Vallue pour quelques élèves.

• Le renouvellement d'un/e volontaire en Service civique.

• Notre participation à des manifestations partenariales, comme en 2015.

4) Election du Conseil d'Administration :

- Luc Tranquilin, parti à Marseille pour raison professionnelle, ne se représente pas.

- **Michel Signé**, élu en 2012, est sortant et représente sa candidature,

- **Pierre Chignard**, retraité, résidant à Morancé (69480) se présente pour remplacer Luc Tranquilin.

Ces 2 administrateurs sont élus à l'unanimité.

5) Questions diverses :

- Intervention de la secrétaire adjointe, qui représente LHP au CA du CADR, au sujet des nouvelles orientations de la Région Auvergne Rhône-Alpes, qui supprime les subventions aux associations et organismes d'Economie Sociale et Solidaire et de Solidarité Internationale. Elle souhaite que nos associations s'adressent à des élus qui soutiennent la Coopération Internationale.

- Le secrétaire rappelle qu'il existe d'autres pistes pour obtenir des fonds, notamment les entreprises et les fondations d'entreprises, auxquelles nous pouvons soumettre des projets précis.

- LHP est invitée par la Région à une soirée-conférence intitulée : *Les atouts de la Francophonie pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes*, le 24 mars à 17 h : P. Vermande y représentera LHP.

L'ordre du jour ayant été traité, l'assemblée générale a été close et les participants ont poursuivi leurs échanges autour du verre de l'amitié, tandis que les membres du CA se réunissaient pour élire le Bureau de 2016.

Le Secrétaire : Paul Vermande

La Présidente : Marguerite Vermande

Lyon-Haïti Partenariats (LHP)

- 10 bis rue Jangot – 69007 Lyon

▪ Téléphone : 06 64 19 72 01 ▪ Contact@lyonhaitipartenariats.org

▪ www.lyonhaitipartenariats.org